Calendrier hiver-printemps en un coup d'œil

Formations hiver-printemps 2024	Date de la séance et heures[1]	Présentiel[2] / hybride / Webdiffusion[3]	Prix[4]
Déclarations fiscales des particuliers – 7 h	30 janvier 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	La Prairie	559 $
	1er février 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Laval	559 $
	5 février 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Québec	559 $
	20 et 21 février 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF	399 $
		Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF + papier livré	484 $
	27 et 28 février 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF	399 $
		Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF + papier livré	484 $
	À compter du 4 mars 2024 jusqu'au 31 mai 2024	Webdiffusion en différé – matériel en format électronique / PDF	399 $
Déclarations fiscales des particuliers – 4 h	22 février 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF	299 $
		Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF + papier livré	384 $
	À compter du 4 mars 2024 jusqu'au 31 mai 2024	Webdiffusion en différé – matériel en format électronique / PDF	299 $
Applications et particularités en TPS/TVH – TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises	9 février 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel	549 $
		Hybride – matériel en format électronique / PDF	399 $
		Hybride – matériel en format électronique / PDF + papier livré	474 $
	À compter du 19 février 2024 jusqu'au 31 août 2024	Webdiffusion en différé – matériel en format électronique / PDF	399 $

1 Toute demande de format papier reçue 14 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format électronique / PDF sera accessible via le Portail CQFF.

2 Le prix de la formation en présentiel inclut le supplément en présentiel et le supplément obligatoire pour le format papier.

3 Le supplément pour le format papier s'ajoute si vous commandez ce format pour les formations en Webdiffusion ou en hybride.

4 Prix spécial jusqu'au 15 mars 2024 pour les séances à compter de mai 2024 (rabais 50 $) / prix régulier pour les webdiffusions en différé et les séances d'ici mars 2024.

Calendrier hiver-printemps en un coup d'œil (suite)

Formations hiver-printemps 2024	Date de la séance et heures[1]	Présentiel[2] / hybride / Webdiffusion[3]	Prix[4]
Mise à jour et meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers	À compter du 13 juin 2024 jusqu'au 31 août 2024	Webdiffusion en différé – matériel en format électronique / PDF	399 $

Formations 2023-2024	En rappel		Prix
Mise à jour en fiscalité pour les comptables	Jusqu'au 31 mars 2024	Webdiffusion en différé – matériel en format électronique / PDF	399 $
Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers et les conseillers de placement	Jusqu'au 31 mars 2024		299 $
Normes pour les entreprises à capital fermé (NCECF) : Mise à jour, présentation des états financiers et impacts fiscaux	Jusqu'au 31 août 2024		299 $
Normes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) : Mise à jour, présentation des états financiers et impacts fiscaux	Jusqu'au 31 août 2024		299 $
Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises – récents développements et particularités	Jusqu'au 30 juin 2024		299 $
Mise à jour et meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité	Jusqu'au 31 août 2024		299 $

1 Toute demande de format papier reçue 14 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format électronique / PDF sera accessible via le Portail CQFF.

2 Le prix de la formation en présentiel inclut le supplément en présentiel et le supplément obligatoire pour le format papier.

3 Le supplément pour le format papier s'ajoute si vous commandez ce format pour les formations en Webdiffusion ou en hybride.

4 Prix spécial jusqu'au 15 mars 2024 pour les séances à compter de mai 2024 (rabais 50 $) / prix régulier pour les webdiffusions en différé et les séances d'ici mars 2024.